

## Tarifs locations de l'espace Pierre THAMIE

La location débute à la remise des clefs

Les clefs seront remises et rendues entre 9h et 10h ou entre 14h et 15h.

### Habitants de Leyme

- Journée ( 24h) 130 €
- Week-end ( 48h) 250 € samedi & dimanche ou dimanche & lundi
- Grand Week-end ( 72h) 350 € vendredi, samedi & dimanche ou samedi, dimanche & lundi
  
- 1/2 journée attenante au week-end 50 € (remise ou restitution des clefs entre 14h et 15h)
- Journée attenante au Grand week-end ( 24h ) 100 €
- L'électricité sera facturée en fonction de la consommation relevée à l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie.

### Entreprises locales

- Journée 250 € (24h)
- ½ journée 130 € (de 8h à 13h ou de 14h à 19h)
- L'électricité sera facturée en fonction de la consommation relevée à l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie.

### Associations Leymoises

- Gratuit pour deux manifestations annuelles
- Pour les autres manifestations 130 € par 24h
- Electricité facturée au-delà du forfait de 200 Kwh.

### Particuliers hors Commune

- Journée ( 24h) 250 €
- Week-end ( 48h) 330 € samedi & dimanche ou dimanche & lundi
- Grand Week-end ( 72h) 430 € vendredi, samedi & dimanche ou samedi, dimanche & lundi
  
- 1/2 journée attenante au week-end 60 € (remise ou restitution des clefs entre 14h et 15h)
- Journée attenante au Grand week-end ( 24h ) 100 €
- L'électricité sera facturée en fonction de la consommation relevée à l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie.

### Associations hors commune

- Journée 350 €
- ½ journée 180 €
- 1/2 journée attenante 50 €
- L'électricité sera facturée en fonction de la consommation relevée à l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie.

### Entreprises extérieures à la commune

- Journée 450 €
- ½ journée 280 €
- 1/2 journée attenante 50 €
- L'électricité sera facturée en fonction de la consommation relevée à l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie.

**Ménage** : si les locaux ne sont pas rendus propres, un chèque de 150 € sera exigé.

**Caution** : 500 €

**Arrhes** : 30% du montant de la location

Ces tarifs sont applicables à tout contrat conclu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.